

Une nouvelle forme de visite guidée inédite dans le Cantal

L'Office de tourisme du Pays de Saint-Flour inaugure, cette année, 15 audioguides. Il s'agit de boîtiers qui accompagnent les touristes dans leur visite de la ville et de ses environs.

« C'est un dispositif plus souple et moins contraignant que la visite guidée de groupe », selon Pierre Jarlier, sénateur maire de Saint-Flour. L'audioguide permet, à son rythme, de faire le tour des circuits touristiques de Saint-Flour et son pays, tels que la visite des œuvres de Chemin d'art, avec les explications détaillées d'un guide vocal.



Chaque visite dure entre une heure et 1 h 30. Le dispositif est accessible à tous les publics.

Des circuits pour aveugles

En parallèle et en partenariat avec l'association Braille et culture, l'Office de tourisme a monté un projet pour les malvoyants. Saint-Flour est le premier site dans le Cantal et le 5^e en Auvergne à intégrer ce public dans ses circuits touristiques.

Ceux de la ville et des remparts ont été spécialement sécurisés. Les touristes souffrant d'une déficience visuelle dispo-

sent donc de deux supports : l'audioguide en lui-même, qui renvoie au carnet de dessin en braille, en relief et en agrandi couleur. Un exemple : la cathédrale, dont les traits caractéristiques sont reproduits sur papier.

Une initiative qui fait des petits : les villages de Montsalvy et Laroquebrou ont également pour projet la mise à disposition d'audioguides aux touristes malvoyants. ■

➔ **Pratique.** Les audioguides sont disponibles gratuitement à l'Office de tourisme du Pays de Saint-Flour, en échange d'une pièce d'identité.